



Notre site: <https://ugict-rt.reference-syndicale.fr/>
Nous écrire: Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com

■ 10 idées reçues sur les retraites : déconstruisons les mensonges ! 8/8

Le débat sur les retraites est parasité par des idées reçues que le gouvernement et le patronat utilisent pour justifier leurs réformes antisociales. La CGT démonte ces arguments fallacieux et réaffirme ses revendications pour un système solidaire, juste et financé.

✗ Idée reçue n° 1 : « On vit plus longtemps, donc il faut travailler plus longtemps. »

✓ **FAUX !** L'espérance de vie en bonne santé stagne autour de 64 ans. Demander à toutes et tous de travailler plus longtemps, sans distinction de pénibilité, revient à condamner des millions de salarié-es à une fin de carrière marquée par la souffrance et la précarité.

● Ce que défend la CGT :

- un départ à 60 ans avec prise en compte réelle de la pénibilité ;
- Des départs anticipés jusqu'à dix ans avant pour les métiers les plus éprouvants.



✗ Idée reçue n° 2 : « Le système des retraites est en déficit. »

✓ **FAUX !** Selon le Conseil d'orientation des retraites (COR), il n'y a pas de problème structurel de financement. Le prétendu « trou » des retraites est le fruit de choix politiques, notamment les exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises.

💰 Des solutions existent pour financer les retraites :

- 11 milliards d'euros en imposant l'égalité salariale femmes-hommes ;
- 6 à 7,8 milliards d'euros en luttant contre la fraude aux cotisations ;
- 14 milliards d'euros en taxant les revenus financiers comme les salaires.

✗ Idée reçue n° 3 : « Les régimes spéciaux sont des privilèges. »

✓ **FAUX !** Les régimes spéciaux existent pour compenser des conditions de travail spécifiques (pénibilité, horaires décalés, risques accrus). Leur suppression ne crée pas d'égalité mais nivelle par le bas.

● Ce que défend la CGT :

- le rétablissement des régimes spéciaux, qu'il convient d'appeler « pionniers » ;
- une harmonisation par le haut, en élargissant ces droits à d'autres professions ;
- une véritable prise en compte de la pénibilité pour tou·tes les travailleur·ses.



✗ Idée reçue n° 4 : « Les senior·es peuvent facilement travailler jusqu'à 64 ans. »

✓ **FAUX !** À 62 ans, un·e salarié·e sur deux n'est déjà plus en emploi. La réforme plonge des milliers de senior·es dans un sas de précarité, entre chômage et RSA.

✗ Les conséquences :

- une réduction de la durée d'indemnisation chômage des seniors ;
- une pénalisation des carrières hachées, notamment pour les femmes.

● Ce que propose la CGT :

- un retour à la retraite à 60 ans ;
- des mesures pour garantir un emploi aux seniors plutôt que de les précariser.



✗ Idée reçue n° 5 : « Les droits familiaux et conjuguux coûtent trop cher. »

✓ **FAUX !** Ces droits compensent notamment les inégalités femmes-hommes en matière de carrière et de salaire. Les supprimer ou les restreindre **aggraverait la précarité des femmes retraitées.**

✦ En 2022, les droits familiaux et conjuguux représentaient :

- 26 milliards d'euros pour les droits familiaux (majorations pour enfants) ;
- 37,2 milliards d'euros pour les pensions de réversion.

● Ce que défend la CGT :

- Une **harmonisation des droits sur le mieux-disant**, en tenant compte des particularités différentes public et privé ;
- Une **prise en compte accrue du travail** des aidant-es familiaux·les.



✗ Idée reçue n° 6 : « Plafonner les dépenses de retraite à 14 % du PIB est une bonne mesure. »

✓ **FAUX !** Fixer un plafond budgétaire signifie **mécaniquement un risque de baisser les pensions**, alors que le nombre de retraité·es augmente.

💰 Pendant que le gouvernement veut plafonner les retraites :

- 100 milliards d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires du CAC 40 en 2024 ;
- Les **exonérations de cotisations sociales** continuent d'exploser.

● La CGT exige :

- une **politique de financement solidaire** et une taxation des superprofits ;
- l'**arrêt des exonérations patronales** injustifiées.

✗ Idée reçue n° 7 : « La retraite par capitalisation est une bonne alternative. »

✓ **FAUX !** Là où elle est mise en place (États-Unis, Pays-Bas), elle **creuse les inégalités et dépend des marchés financiers**, mettant en danger les pensions en cas de crise.

💡 Les dangers de la capitalisation :

- **Aucune garantie de revenu** : l'épargne peut disparaître en cas de krach financier ;
- **absence de solidarité** : seul·es celles et ceux qui ont les moyens d'épargner peuvent se protéger ;
- **impact environnemental et social** : ces fonds financent souvent des industries polluantes et des délocalisations.

● La CGT défend la **retraite par répartition**, un système solidaire et sécurisé.



✗ Idée reçue n° 8 : « 63 ans, c'est un bon compromis. »

✓ **FAUX !** Ce « compromis » entérinerait un **recul social** sans répondre aux injustices de la réforme de 2023.

✦ Ce que cela implique :

- aucune correction des inégalités pour les carrières longues, hachées ou pénibles ;
- un piège politique qui rendrait plus difficile un retour à la retraite à 60 ans ;
- un **risque de passage à 65 ans après 2027**.

● La seule solution juste : **une retraite à 60 ans avec des pensions dignes !**



✗ Idée reçue n° 9 : « Les fonctionnaires coûtent trop cher à la retraite. »

✓ **FAUX !** L'État finance les retraites de ses agent-es comme n'importe quel employeur. Le prétendu « déficit » de 40 milliards d'euros avancé par le gouvernement est une manipulation.

✦ Pourquoi cette fausse idée ?

- **baisse des effectifs de fonctionnaires**, réduisant les cotisations ;
- **gel du point d'indice**, impactant les recettes ;
- **remplacement des fonctionnaires par des contractuels**, cotisant dans d'autres régimes.

● Ce que défend la CGT :

- une **politique salariale** qui assure l'équilibre du régime ;
- une **revalorisation des carrières** publiques ;
- l'**embauche d'agent-es**, sous statut, pour faire fonctionner les services publics.

✗ Idée reçue n° 10 : « Il n'y a pas d'alternative à la réforme de 2023. »

✓ **FAUX !** Un retour à la retraite à **60 ans est possible** avec un financement juste et solidaire.

● La CGT revendique :

- ✓ une retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire ;
- ✓ une prise en compte réelle de la pénibilité ;
- ✓ une indexation des pensions sur les salaires ;
- ✓ un financement équitable basé sur les cotisations et la taxation des superprofits.

✦ Exigeons l'abrogation de la réforme et une véritable réforme sociale des retraites !

📅 Mobilisons-nous pour défendre nos droits !

👉 La retraite n'est pas un privilège, c'est un droit nécessaire.